



Article 1 – Préambule et Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de régir les relations entre la société EFAPS exerçant son activité sous le nom commercial ODBI (ci-après dénommée « ODBI ») et toute personne morale ou physique, agissant au titre de son activité professionnelle ou non, désireuse de suivre une formation proposée par ODBI dont le programme est détaillé sur le site campus.odbi.fr ou academie.odbi.fr (ci-après le « client »).

Le client reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à son inscription sur le site campus.odbi.fr ou academie.odbi.fr (ci-après le « Site »), des présentes conditions générales de formation ainsi que des conditions générales d'utilisation du Site.

Le client comprend que les formations seront disponibles, suite à son inscription, sur moodle.odbi.fr (ci-après la « Plateforme »), une plateforme Learning Management Système (LMS) sur laquelle il aura accès à sa formation et à son compte personnel contenant toutes les informations le concernant et qu'il est libre de modifier à sa convenance.

En passant commande, le client reconnaît expressément être lié par les présentes conditions générales de formation telles que définies ci-après, les accepter sans réserve et les respecter.

Les présentes conditions générales prévalent sur tout autre document, notamment sur toutes conditions générales d'achat, le cas échéant, ce que le client reconnaît.

Article 2 – Conditions préalables

Prérequis techniques

Afin de suivre les formations dispensées en ligne sur la Plateforme, le Client doit disposer d'un matériel informatique et d'une connexion internet Haut Débit répondant aux standards minimum pour traiter la vidéo HD et respecter les préconisations d'ODBI. Les accès à la plateforme lui seront fournis par mail dès son inscription validée.

En tout état de cause, le client reste responsable de son environnement informatique et de la compatibilité de son matériel avec le Site.

Inscription et création de compte

Pour accéder aux formations proposées par ODBI sur la Plateforme, le client doit avoir souscrit au programme en communiquant ses coordonnées personnelles sur le site ou par téléphone via un document de commande ou l'acceptation d'une proposition incluant ces conditions générales de vente.

L'inscription sur le Site est gratuite. Elle est personnelle et un compte doit être créé pour chaque client, étant précisé que chaque Client ne peut créer qu'un seul compte avec un Email. Lorsque la formation est financée par l'employeur, celui-ci dispose d'un accès personnel et distinct.

Le Client déclare avoir 16 ans révolus et disposer de la pleine capacité lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

Désinscription

Le Client a la possibilité de se désinscrire et de supprimer son compte à tout moment, sur simple demande auprès d'ODBI.

Article 3 – Contenu des formations

L'ensemble des formations dispensées par l'intermédiaire d'ODBI est détaillé sur le Site.

Les formations sont proposées sous forme de cours en groupe ou en individuel et en présentiel, en vidéo ou en classe virtuelle.

Les formations pourront ainsi être proposées sous forme de « blended learning » comprenant à la fois une formation en présentiel ou en classe virtuelle et un (ou plusieurs) module(s) vidéo, ou en « total learning » comprenant, en plus, un accompagnement individuel du client, en présentiel ou à distance, selon ce qui est indiqué dans la présentation de la formation faite sur le Site.

Les modules de Rapid-learning sont des fichiers numériques délivrés au Client sous forme de pages HTML, d'ebooks, de vidéos, de MP3 et d'emails.

Les modules E-learning comprennent en plus de ces fichiers un rassemblement en groupe via une classe virtuelle dont les dates sont communiquées lors de l'inscription et qui seront retrouvées sur la plateforme en ligne. L'accès à la Plateforme et ces fichiers se fera via un lien envoyé à l'adresse électronique communiquée lors de l'inscription. Il appartient au Client de s'assurer que sa boîte électronique est accessible, de fournir une adresse valide et de modifier celle-ci via son compte personnel, le cas échéant.

En cas de non réception du courrier électronique, le client devra le chercher dans le dossier SPAM de sa boîte Email et contacter ODBI si celui-ci n'y est pas, par voie postale ou électronique dans un délai de trente jours à compter de la date de règlement pour obtenir le lien d'accès au programme. Passé ce délai, le lien d'accès sera réputé transmis et reçu, et le module téléchargé et acquis, et aucun remboursement ne sera effectué en cas de contestation par le client.

En cas d'incident technique signalé par le client dans le délai de trente jours, ODBI s'engage à mettre tout en œuvre afin de livrer le module à le client dans les délais les plus courts.

Article 4 – Inscription et validation de la formation

Depuis le Site, le client a accès au catalogue des formations et peut ainsi sélectionner la formation qu'il souhaite suivre.

Il est précisé que la formation ne sera validée que si le nombre d'inscrits est suffisant. Ainsi, à la clôture du délai d'inscription, ODBI informera par courrier électronique chacun des Clients qui se sont inscrits à ladite formation de sa validation ou de son annulation.

Article 5 – Politique d'annulation et d'interruption

Après le délai de rétractation, dans le cas où le client a réglé un acompte au moment de son inscription à la formation, ce qui a pour effet de la rendre définitive, car chaque demande d'inscription engage le client qui ne peut annuler, aucun remboursement du montant de l'acompte ne sera effectué dans l'hypothèse où le client renonce à la formation ou ne se présente pas.

En cas d'interruption, aucun remboursement du montant de l'acompte et du montant des échéances réglées ne sera effectué.

Dans le cas où le formateur ne pourrait assurer la formation, ODBI se réserve le droit de lui substituer un autre formateur, ce que le client reconnaît expressément, et sans que cela n'ouvre un quelconque droit à indemnité ou remboursement du client. Dans le cas où le remplacement du formateur défaillant ne serait pas possible, ODBI procédera au remboursement de la formation à la demande du client. Toutefois, celui-ci pourra opter pour un avoir correspondant au coût de ladite formation et sera alors libre de planifier à nouveau la même formation ou toute autre formation.

Article 6 – Obligations du client

Le Client s'engage à :

- respecter le planning et les horaires de formation ;
- suivre et s'engager dans les formations auxquelles il s'est inscrit ;
- tenir des propos respectueux à l'égard du formateur et des autres Clients sous peine d'exclusion de la formation et de la résiliation de son compte personnel ;
- fournir des informations exactes à ODBI, notamment des données d'identification personnelle, une adresse électronique et des coordonnées bancaires exactes et valides, le client s'engageant à ne pas usurper l'identité d'un tiers dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme ;
- utiliser la Plateforme de façon loyale et licite dans le respect des règles et lois applicables, ainsi que des droits d'ODBI et des tiers.

Article 7 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des formations sont affichés dans le catalogue de formation disponible sur le Site.

Au moment de son inscription à la formation, le client règle un acompte d'au minimum 15% du montant de la formation, qu'il y ait ou non une prise en charge par un tiers financeur, soit par chèque, virement, prélèvement ou carte bancaire. Cet acompte et les suivants lui seront remboursés en cas de financement par un tiers.

C'est la réception de cet acompte ou du paiement intégral qui valide l'inscription et qui ouvre l'accès à la formation.

Le solde des sommes dues sera réglé avant la fin de la formation et leurs modalités seront précisées lors de la commande ou la validation de la proposition.

Les virements et les chèques seront effectués sur le compte prévu sur le document de commande ou de proposition validée.

Les prélèvements se feront dans les règles Single Euro Payments Area.

Le paiement par chèque bancaire n'est possible que pour des chèques en euros tirés sur une banque domiciliée en France. Les chèques seront encaissés à réception.

Pour les clients professionnels, tout retard de paiement entraînera, de plein droit, l'application de pénalités de retard fixées à trois fois le taux de l'intérêt légal sans mise en demeure préalable, ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 €uros pour frais de recouvrement.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises (au taux de TVA française 19.6 %), pour un particulier, et majorés de la TVA dans le cadre d'une facturation à un tiers financeur, hors frais d'hébergement, d'hôtellerie ou hors frais de formation divers. Pour les non-résidents en France, le prix indiqué est Net de taxes.

Le prix des formations peut être modifié à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué à une commande sera celui annoncé au moment de la commande.

Article 8 – Prise en charge du coût de la formation

ODBI étant un organisme de formation, une prise en charge du coût de la formation par un tiers financeur (OPCO, Employeur, AGEFIPH, Pôle Emploi...) est possible sous réserve de la réalisation d'un devis et de la conclusion d'une convention.

Il appartient au Client de faire une demande de prise en charge auprès des organismes financeurs avant le début de la formation.

Dans l'hypothèse où la demande de prise en charge est acceptée, il appartient au Client de l'indiquer lors de son inscription sur le Site. En cas de prise en charge partielle du coût de la formation, ODBI facturera le client du montant restant à sa charge et ce dernier devra s'en acquitter.

Pour les tiers financeurs qui règlent uniquement en fin de formation, le client procèdera lui-même aux règlements par avance et sera remboursé dès réception et à hauteur du financement du tiers.

Dans l'hypothèse où ODBI n'a pas reçu le montant correspondant à la prise en charge par l'organisme financeur au premier jour de la formation, le client se doit de procéder au règlement intégral du coût de la formation.

Les tarifs prévus en cas de prise en charge de la formation ne sont ni dégressifs ni remisés.

Article 9 - Droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.121-20 du code de la consommation, le Client agissant en tant que consommateur dispose d'un droit de rétractation pendant un délai de sept jours francs à compter de son inscription au Site, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Nous vous rappelons conformément aux dispositions de l'article L.121-20-2 1° du même code, que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de sept jours francs.

Nous étendons votre droit de rétractation à 30 jours pour des formations dont le parcours excède 6 mois et à 15 jours dont le parcours est compris entre 3 et 6 mois.

Article 10 - Garantie

L'ensemble des formations proposées par ODBI bénéficie de la garantie « Satisfait ou reformé » selon laquelle ODBI s'engage à former à nouveau, gratuitement et dans les plus brefs délais, dans les cas suivants :

- le programme de formation proposé contractuellement n'a pas été respecté ;
- tous les moyens et/ou ressources de formation proposés contractuellement n'ont pas été mis en œuvre ;
- la note moyenne ressortant de la grille d'évaluation notant 12 critères de 1 à 5 est inférieure à 3 ;

Dans l'une de ces hypothèses, le client doit faire part à ODBI de son souhait d'être reformé dans un délai de 1 semaine à compter de la fin de la dite formation, par écrit en adressant son courrier à l'adresse suivante : admin@odbi.fr Au-delà de ce délai, le client ne pourra plus prétendre à bénéficier de la garantie « Satisfait ou reformé ».

En outre, il est rappelé que le client qui contracte en tant que consommateur bénéficie de la garantie légale des vices cachés et de la garantie légale de conformité.

Article 11 – Responsabilité

La responsabilité d'ODBI ne pourra, en aucun cas, être recherchée pour tout dommage indirect, matériel ou immatériel, tel que préjudice moral, financier, perte de chance, manque à gagner, perte de profit, atteinte à l'image, etc.

ODBI est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile au cas où elle serait engagée.

Accessibilité du Site et dysfonctionnements

ODBI s'engage à faire ses meilleurs efforts pour que la Plateforme soit accessible et opérationnelle à tout moment. Toutefois, ODBI est tenue, à cet égard, à une obligation de moyens et non de résultat, ODBI n'offrant aucune garantie de continuité de ses services.

En particulier, ODBI se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à la Plateforme pour des raisons de maintenance, curative et/ou évolutive. Toutefois, ODBI s'engage à faire ses meilleurs efforts pour limiter au maximum le temps d'interruption.

En outre, le client déclare qu'il connaît bien Internet et en accepte les limites comme les contraintes. En particulier, il reconnaît que :

- la fiabilité des transmissions est aléatoire en raison, notamment, du caractère hétérogène des infrastructures et réseaux sur lesquelles elles circulent et que en particulier, des pannes ou saturations peuvent survenir ;
- des restrictions à l'accès à certains réseaux peuvent exister et être conditionné à la conclusion d'accord spécifique ;
- les internautes peuvent connecter leur équipement informatique en tout lieu et peuvent le cas échéant, notamment, détourner, disséminer, altérer, détruire ou falsifier des données, logiciels et/ou contenus circulant sur l'Internet, et ce malgré la mise en place de procédures de contrôle d'accès, notamment, par mot de passe ou autre code d'accès. En conséquence, il appartient au client de prendre toute mesure qu'il jugera appropriée pour assurer la sécurité de son équipement et ses propres données, logiciels ou autres, notamment, de la contamination par tout virus et/ou de tentative d'intrusion dont il pourrait être victime ;
- tout équipement utilisé pour la connexion à la Plateforme est et reste sous l'entière responsabilité de le client.

L'utilisation de la Plateforme se fait aux risques et périls de le client, qui le reconnaît et s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires afin d'utiliser le Site conformément aux présentes conditions générales de service.

Par conséquent, la responsabilité de ODBI ne pourra être recherchée par le client pour tout dommage, notamment en cas de perte de données, de dégradation de l'équipement de le client, qui pourrait survenir en raison de l'utilisation de la Plateforme.

Ainsi, ODBI n'engagera sa responsabilité qu'en cas de dommage résultant d'un dysfonctionnement bloquant l'accès ou rendant l'usage de la Plateforme impossible ou très difficile pour les clients, dont il serait démontré qu'il provient exclusivement de ODBI.

En tout état de cause, la responsabilité d'ODBI, si elle était avérée, serait limitée à la fourniture d'un accès à la Plateforme conforme aux prescriptions des présentes conditions générales de service.

Est exclue la réparation de tout autre dommage et notamment tout dommage indirect, matériel ou immatériel, tel que préjudice moral, financier, perte de chance, manque à gagner, perte de profit, atteinte à l'image, etc.

ODBI est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile au cas où elle serait engagée.

Article 12 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des formations proposées par ODBI est et reste la seule propriété des formateurs et le client n'acquiert aucun droit y afférent.

Par conséquent, le client s'interdit de reproduire et/ou de divulguer à des tiers, de quelque façon que ce soit, le contenu des formations. Le Client s'interdit de faire des copies des supports de formation et/ou de les mettre à disposition d'un tiers même gratuitement.

De la même façon, le client s'interdit de supprimer ou modifier la marque ou toutes mentions de propriété et/ou de copyright que ODBI aurait apposé sur les programmes ou la documentation.

S'agissant plus particulièrement des modules vidéos, le client s'engage à ne pas :

- traduire, modifier, adapter les modules et leur contenu ;
- céder ou mettre à disposition d'un tiers, même gratuitement et à quelque titre que ce soit les modules de formation et leur documentation.
- faire une copie des modules de vidéos autre que pour un usage strictement personnel.

Article 13 - Résiliation de compte – Suppression de l'accès au Site

En cas de manquement par le client à l'une quelconque des obligations mises à sa charge, ODBI se réserve la possibilité, sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer le cas échéant, de résilier, de plein droit, le compte de le client et de supprimer tout accès à la Plateforme dans les conditions ci-dessous :

- dans le cas où le manquement peut être réparé par le client, ODBI mettra en demeure le client de se conformer à ses engagements par courrier électronique à l'adresse communiquée par le client. Si le client n'accède pas à cette requête dans les huit (8) jours de la réception de cette mise en demeure, ODBI pourra mettre fin au contrat et supprimer le compte de le client de plein droit.

- dans le cas où le manquement constaté concernerait une obligation essentielle du contrat et ne serait pas réparable ou correspondrait à la méconnaissance ou à la violation d'une réglementation quelconque, ODBI pourra procéder à la résiliation du compte et à la suppression de tout accès à la Plateforme sans mise en demeure préalable, dans les trois (3) jours ouvrés suivant la réception de cette notification par courrier électronique à l'adresse communiquée par le client.

Il appartient au client de procéder à la sauvegarde des informations saisies avant que l'accès à la Plateforme ne soit plus autorisé

Article 14 - Données personnelles

Les clients autorisent ODBI à sauvegarder des informations personnelles les concernant, en vue de l'exécution des services proposés par ODBI via le Site ou la Plateforme, du profilage automatisé des clients, de la gestion de la clientèle, d'étude de marché.

Ces traitements ont fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (récépissé n°x2v0287890a).

Les Clients sont informés que, conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés » modifiée par la loi du 6 août 2004, ils disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant qu'ils peuvent exercer en s'adressant au siège social ou par adresse électronique : admin@odbi.fr

Article 15 - Confidentialité des échanges

ODBI assure la confidentialité des échanges sur le Site ou sur la Plateforme, conformément aux lois et règlements relatifs à la protection des correspondances privées confidentielles.

Article 16 - Force majeure

Toute inexécution par ODBI de l'une quelconque de ses obligations à raison de la survenance d'un événement de force majeure, à savoir un événement extérieur aux parties, irrésistible et imprévisible, qui empêche ou rend anormalement difficile l'exécution de l'obligation en cause, n'engagera pas sa responsabilité

Article 17 - Non-renonciation

Le fait, pour ODBI, de ne pas faire application, de ne pas exiger l'application ou de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne saurait être interprété comme une renonciation à invoquer ultérieurement cette disposition ou toute autre.

Article 18 - Modifications des présentes conditions générales

ODBI se réserve le droit de modifier les dispositions des présentes conditions générales de formation à tout moment et sans préavis.

Les Clients seront automatiquement liés par ces modifications et devront donc périodiquement vérifier si leur utilisation du Site est conforme aux dispositions des conditions générales de formation selon la version en vigueur.

Article 19 - Loi applicable, compétence juridictionnelle et indépendance des clauses

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française.

En cas de litige concernant notamment les présentes conditions générales ou l'utilisation du Site ou de la Plateforme, les parties tenteront de résoudre le litige de façon amiable. A défaut de conciliation amiable dans le délai d'un mois à compter de la survenance de la contestation ou du différend, la compétence juridictionnelle est celle des tribunaux français. Le tribunal compétent sera désigné selon les règles de procédure en vigueur en France.

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations des présentes conditions devaient être tenues pour invalides, la validité des autres stipulations ne saurait être remise en cause sauf si elles présentaient un caractère indissociable avec la disposition invalidée.